

Gestionnaires des admissions, de la scolarité et de l'accueil des étudiants H/F

Ref : 2025-2080714

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Marseille
(ENSA-Marseille)
ENSA Marseille école
national supérieur
d'architecture de Marseille

Localisation

184 avenue de Luminy Case
924 13000 MARSEILLE

Domaine : Enseignement et formation

Date limite de candidature : 15/11/2025

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Expert

Rémunération

(fourchette indicative pour les
contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie B
(profession
intermédiaire)

Management

Non

Télétravail possible

Oui

Vos missions en quelques mots

Sous l'autorité hiérarchique directe de la directrice des études, le chargé des admissions, de la scolarité et de l'accueil des étudiants :

Prépare et organise les différentes campagnes d'admission « Parcours Sup », les candidats Campus France, les DAP, et VPPE dans le respect de la réglementation et des calendriers.

Assure le paramétrage de la plateforme Parcoursup et le suivi des préinscriptions dans les délais impartis.
Informe et oriente les candidats.
Prépare les éléments de communication spécifiques aux admissions.
Coordonne les épreuves d'admission en lien avec la direction de la logistique.
Coordonne la campagne d'inscription administrative en lien avec les autres directions.
Paramètre et crée les comptes des nouveaux entrants dans le logiciel de scolarité.
Assure le suivi des inscriptions administratives jusqu'à la délivrance du certificat de scolarité.
Supervise la création et distribution des cartes étudiantes.
Assure la mise en qualité des données étudiantes dans le logiciel de scolarité.
Rédige, améliore et communique les procédures liées aux admissions et aux inscriptions.
Participe à la migration vers le nouveau logiciel de scolarité.
Participer à l'organisation de la journée «portes ouvertes».
Participe aux projets de service et l'amélioration continue des procédures.

Profil recherché

Savoir-faire :

Sens de l'organisation et du respect des délais et calendriers.

Organisation et méthodologie

Autonomie et adaptabilité

Être force de proposition

Devoir de réserve

Aisance dans les relations intra et interprofessionnelles, et le travail en équipe

Sens de l'organisation et du respect des délais et calendriers.

Organisation et méthodologie

Sens du service public

Disponibilité

Savoir rendre compte de ses activités

Capacité d'écoute, de communication et de transmission de l'information

Capacité à dialoguer et travailler avec les partenaires internes et externes au service.

Compétences comportementales :

Disponibilité, réactivité,

Faculté d'adaptation à tous les cas de figure

Discrétion professionnelle

Réactivité

Sens du travail en équipe

Compétences techniques :

Maîtrise des outils informatiques notamment des logiciels Word et Excel et suite Office

Maîtrise des plateformes nationales type Parcours Sup

Maîtrise du logiciel de scolarité
Bonne connaissance de l'enseignement supérieur

Langues

Anglais

Maîtrise

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Personne à contacter

perrine.vacher@marseille.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Bénéfice de la carte Culture et de la prise en charge à 75% de l'abonnement de transport. Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens.

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs handicapés. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

L'activité est cyclique et varie selon le calendrier universitaire général, avec des périodes qui peuvent nécessiter une présence prolongée, une présence ponctuelle le samedi (Journées portes ouvertes ou autres manifestations)

Fondement juridique

Poste ouvert aux agents titulaires de la Fonction publique relevant de la catégorie concernée B, corps principal de secrétaire administratif et groupe RIFSEEP 3 ou par voie de détachement dans ce corps ou aux agents contractuels groupe d'emploi 2 de la circulaire Albanel

Statut du poste

Susceptible d'être vacant à partir du 01/12/2025

Métier de référence

Gestionnaire de scolarité

Qui sommes nous ?

L'ENSA-Marseille accueille environ 1150 étudiants chaque année, dont près de 1000 en formation initiale (1er et 2ème cycles) et 13% d'étudiants étrangers.

Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'où sont issus une grande majorité d'étudiants.

Installée porte d'Aix, au cœur de Marseille et à proximité immédiate de la gare Saint-Charles, elle bénéficie d'un site construit en 2023 pour accueillir « l'IMVT ».

L'Institut méditerranéen de la ville et des territoires réunit l'ensa.m, Aix-Marseille Université et l'Ecole nationale supérieure du Paysage.

Il croise les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage pour former les futurs professionnels capables de répondre aux grands enjeux environnementaux et sociétaux. Il forme des doctorants et s'appuie sur deux laboratoires de recherche.

L'école propose également un double cursus architectes/ingénieurs - ingénieurs/architectes avec Polytech'Marseille d'Aix Marseille Université.

Elle est l'une des 5 écoles délivrant le diplôme d'architecte en formation continue avec un recrutement bisannuel.

Pour plus d'information :

www.marseille.archi.fr

www.imvt.fr

En lien avec la direction et la communauté enseignante, la direction des études définit la stratégie et les objectifs de l'établissement en matière d'enseignement, elle propose des mesures pour améliorer la réussite des étudiants, la démocratisation des études et développer de nouvelles formations, en particulier dans le cadre de l'IMVT.

C'est un service clef, en relation directe avec les étudiants, les enseignants et les autres services de l'école.

La direction des études a une mission de coordination et de mise en œuvre du programme pédagogique en lien avec l'équipe pédagogique. La nature des activités couvertes par le

service donne à ses agents une vision générale sur l'ensemble des processus qui se déroulent dans l'année universitaire, en particulier sur la gestion des étudiants, leur parcours et le suivi de leur réussite. A cet égard, il participe à la mise en place des moyens pour augmenter le taux de réussite, développer une bonne insertion professionnelle et l'inscription de l'établissement dans la démarche « égalité des chances/cordées de la réussite ».

Liaisons hiérarchiques : la Directrice des études

Liaisons fonctionnelles : tous les personnels administratifs, les enseignants, les étudiants